

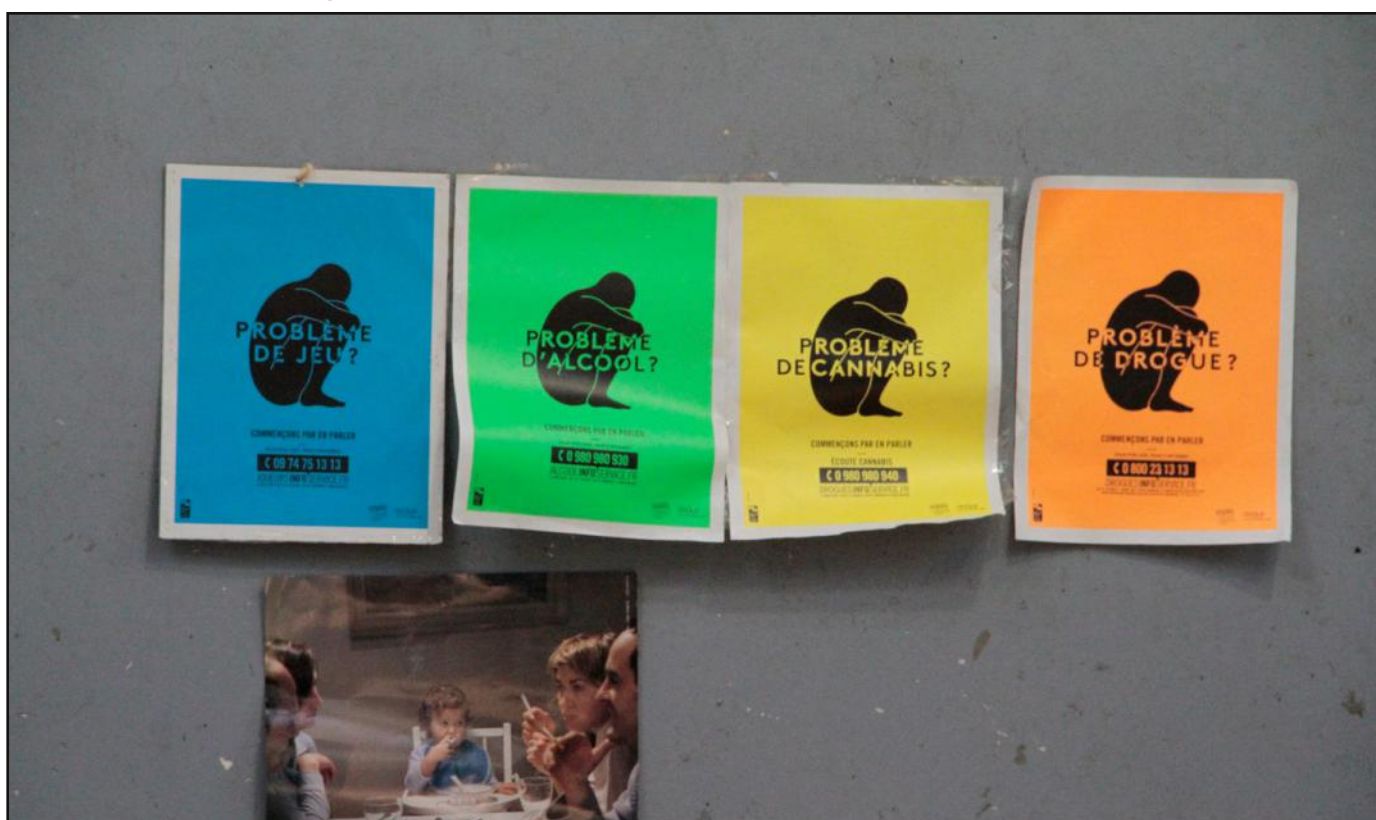
Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19157 - 74ÈME ANNÉE

Après l'étude de l'Agence régionale de Santé sur la consommation d'alcool à La Réunion

La prévention des addictions plus que jamais une priorité



L'étude publiée jeudi par l'Agence régionale de Santé dresse un état des lieux inquiétants sur la consommation d'alcool à La Réunion. Or, cette consommation peut entraîner l'addiction, et c'est précisément l'addiction qui accentue l'exclusion d'un Réunionnais privé de travail.

Le 24 octobre dernier se tenait le premier Forum emploi insertion organisé à Bellepierre, un quartier de Saint-Denis. Aux côtés des acteurs institutionnels et associatifs de la recherche d'emploi et de la formation, ceux de la prévention des addictions étaient également présents.

En effet, comme l'indiquait

Christel Cerveaux, éducateur de rue, quand un jeune est privé d'emploi, il est obligé de se construire une vie sans ce travail. Et les addictions peuvent entrer dans cet emploi du temps. Cela signifie que pour accéder à un emploi, la recherche d'un travail ne suffit pas, il y a aussi la nécessité de prévenir les addictions, ou de lutter si elles ont touché le jeune.

Question sociale

Jeudi, l'étude publiée par l'Agence régionale de Santé sur l'impact de la consommation d'alcool à La Réunion a bousculé quelques idées reçues. Les données de 2014 indiquent en effet que les femmes les plus touchées par les états

d'ivresse sont celles qui ont un revenu supérieur ou égal à 2000 euros, et qui sont diplômées de l'enseignement supérieur. Quant au portrait robot de l'homme buveur régulier, il est seul et gagne plus de 2000 euros par mois. Ces faits remettent en cause des clichés selon lesquels ce sont les plus pauvres qui sont le plus touchés par l'alcoolisme. En réalité, cette pathologie touche toutes les couches de la population.

Mais si les jeunes semblent proportionnellement moins frappés par l'addiction à l'alcool, cela n'en demeure pas moins un problème qui dépasse le domaine de la santé publique. C'est en effet un obstacle supplémentaire à l'exercice du droit au travail.

Alcool moins cher qu'en France

Or, comme l'a déjà rappelé à maintes reprises la Fédération régionale d'addictologie de La Réunion, «la publicité sous de multiples supports, aux bords de nos routes et ailleurs, est massive. Elle donne une image normalisée de la consommation d'alcool, favorise le démarrage précoce des consommations chez les jeunes, les ivresses répétées et massives». A ceci s'ajoute une fiscalité particulièrement favorable pour les producteurs de rhum, ce qui fait qu'à La Réunion, le prix de l'alcool pur est moins cher qu'en France tandis

que les prix de l'alimentation sont souvent 30 % plus cher.

Il est en effet évident que le budget dépensé dans les publicités pour inciter à la consommation d'alcool est plus élevé que celui consacré à la prévention. C'est ce que montre le rapport particulièrement favorable des publicités pour la consommation d'alcool sur la voie publique, dans des médias et dans

les catalogues d'enseignes de distribution au détriment des communications pour la prévention de l'alcoolisme.

Il est temps que change ce rapport, car plus que jamais la prévention des addictions est une priorité.

M.M.

Rendez-vous à 9h30 au cimetière paysager du Port

Hommage à Paul Vergès le 11 novembre



C'est le 11 novembre à 9 heures 30 au cimetière paysager du Port que le Parti communiste réunionnais organisera un hommage à Paul Vergès, à l'occasion du deuxième anniversaire de sa disparition. Voici le communiqué diffusé jeudi par le PCR.

Dans le cadre du 2e anniversaire du décès de Paul Vergès, vous êtes invités à l'hommage qui sera rendu à Paul Vergès, le dimanche 11 novembre 2018, au cimetière paysager du Port.

Mot d'accueil à 9h30.

Minute de silence.

Hommage par de jeunes cadres du parti.

Dépôt de gerbe.

Maloya de la troupe Lagarigue.

A la suite de la cérémonie, une délégation se rendra au Lazaret de la Grande-Chaloupe pour la Journée commémorant l'abolition de l'engagisme indien vers La Réunion.

In kozman pou la rout

« L'amour i romark mèm pa si pantalon lé rapyèsté »

Dann lang fransé i di solman : l'amour lé avèg. Mi rapèl in voizine apré dispite apré son fiy, selon èl l'avé mal shoizi son mari. El téi di : in bon zo i tonm zamé dann la gèl in bon shien. Lo fiy téi réponn : défin papa-son papa lété pi la-la pa la roz édouar non pli, poitan la pa anpèsh azot maryé, zot dé li. Anou paran, souvan dé foi, ni romark dé shoz i fo pa é not romark i sèrv arienk pou dégaj nout bil, pa pou fé shanj d'avi nout zanfan. Parl pi kan ni mèl dé shoz la pa sir i rogard anou. Soman ni pans sé n out dévoir fé nout romark. La plipar d'atan in bon fèrmaz dé také noréé été pli valab ké nout romark lo pli pointi. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni rotrov pou pli d'an. Sipétadyé !

-Roz édouar, i paré sa lété i roz éstra pou lodè é pou la boté.

Edito

Quand le pouvoir contribue à l'enrichissement personnel

Une nouvelle révélation concernant Didier Robert vient une nouvelle fois accentuer la coupure entre une certaine classe politique et la population. Imaz Press Réunion a en effet rendu compte d'une décision du Conseil d'administration de la SPL Réunion des Musées régionaux, datant du 3 juillet 2018. «Il appartient donc au Conseil d'administration de la SPL de procéder à la régularisation de ce qu'il aurait omis dans la délibération par laquelle, procédant à la désignation, il devait en fixer la rémunération. Il est donc proposé au Conseil d'Administration de fixer la rémunération de PDG à 6.800 euros net par mois», précise le document cité par Imaz Press Réunion qui précise que cette «régularisation» a été adoptée par un vote à main levée à l'unanimité moins une voix.

Rappelons qu'une SPL, société publique locale, est une structure financée par des fonds publics, et qui permet d'attribuer à un élu le titre de PDG et une rémunération qui va avec. C'est une des raisons qui explique le choix de la Région Réunion de dissoudre l'ARER, Agence régionale de l'énergie Réunion, et confier les missions de cette structure à la SPL Energie. En effet, l'ARER, créée sous la mandature de Paul Vergès, était une association. Garder ce fonctionnement n'aurait pas permis au représentant de la Région amené à présider l'ARER d'avoir un salaire, d'où la création de la SPL Energie.

Il est à noter qu'une rémunération de PDG de SPL n'est pas une indemnité d'élu, et donc tombe intégralement dans la poche de son bénéficiaire. C'est un exemple de plus de la manière dont une certaine classe politique se sert du pouvoir pour s'enrichir sur le dos de toute la population, y compris les plus pauvres. En effet, la SPL Réunion des Musées régionaux a comme principale recette une subvention de la Région Réunion. Or, la Région Réunion est financée par différentes taxes dont l'octroi de mer qui est payé par tout le monde.

Le plus scandaleux dans cette affaire, c'est que le bénéficiaire de ce système est plus que surémunéré. Qui peut en effet croire qu'un président de Région puisse consacrer au moins 35 heures par semaine à la direction d'une société en plus du temps qu'il consacre à la gestion de la collectivité ? C'est bien une nouvelle politique qui est nécessaire à La Réunion, en rupture avec des méthodes d'une certaine classe politique qui utilise le pouvoir comme source d'enrichissement personnel.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Belle ouverture des Journées internationales d'études sur l'engagisme

Vers de nouvelles connaissances de l'Histoire du peuple réunionnais

Comme les lecteurs de "Témoignages" le savent, ce jeudi 8 novembre au Conseil départemental de La Réunion s'est déroulée la 1ère des trois Journées internationales d'études sur l'engagisme consacrées à la connaissance des « sources et situations dans les régions de départ ». Outre les nouvelles avancées très intéressantes apportées au public par les kozman des organisateurs et des intervenants « d'ici et d'ailleurs » sur la connaissance de notre Histoire, cette journée a été marquée notamment par le renforcement des liens entre Réunionnais et Indianocéaniens sur « ce bien commun », comme l'a dit Béatrice Sigismeau, responsable de la Culture au Département.

Après les interventions de deux responsables et animateurs de cet événement — Jean Barbier, Conservateur en chef du Musée historique de Villele, et Michèle Marimoutou Oberlé, docteur en histoire et présidente du Conseil scientifique du Lazaret de la Grande Chaloupe —, 9 personnes ont pris la parole et des échanges très positifs avec le public ont eu lieu après leurs interventions. Voici la liste de ces experts et les thèmes qu'ils ont abordés :

- Jacques Weber, professeur d'université à Nantes : "L'hindouisme en Inde du Sud au 19e siècle – Divinités, mythes, rites et castes".

- Cesar Cumbe, enseignant et chercheur à l'Université pédagogique de Maputo-Mozambique : "Des empreintes de la traite négrière engagiste dans l'environnement scriptural, toponymique et littéraire du Mozambique d'aujourd'hui".

- Nathaniel Fontaine-Mithra, responsable de l'association Rasine Kaf de La Réunion, artiste et réalisateur : "Les difficultés de la recherche généalogique sur le terrain".

- Virginie Chaillou-Atrous, docteure en histoire à l'université de Nantes) : "L'histoire des engagés africains au 19e siècle : sources, méthodes et difficultés".

- Fabien Bordelès, chargé des fonds sur Madagascar et La Réunion, responsable aux Archives Nationales aux Outre-Mer (ANOM) à Aix-en-Provence : "Les sources de l'engagisme aux ANOM".

- Rosane Wuillai et Yogesh Bonne, responsables à l'IMIR (Institut du Monde Indo-Réunionnais) : "L'indexation des registres de permis de séjour, un préalable à la mise à disposition du public".

- Damien Vaisse, directeur des Archives départementales de La Réunion : "Les sources de l'engagisme aux Archives départementales de La Réunion".

- Frédéric Landy, directeur de l'Institut français de Pondichéry et professeur à l'Université de Paris-Nanterre) : "Les enjeux contemporains de l'engagisme pour l'Union Indienne".

Ce que nous pouvons retenir de ces exposés et des échanges avec le public, c'est que grâce aux travaux de militants culturels

compétents et de chercheurs vraiment déterminés, il y a de nouvelles avancées sur la connaissance des souffrances de nos ancêtres victimes des systèmes coloniaux de l'esclavage et de l'engagisme. Et comme l'a dit Michèle Marimoutou Oberlé, « il faut préparer de nouvelles étapes dans ce domaine, en renforçant la concertation dans nos recherches ».

Tout cela est sans doute évoqué dans la suite de ces journées d'études hier à l'Université du Moufia et samedi aux Archives départementales de La Réunion, ainsi qu'à la "Commémoration des travailleurs engagés de La Réunion" célébrée le dimanche 11 novembre au Lazaret de La Grande Chaloupe de 10 heures à midi. Une célébration à laquelle participeront notamment 4 associations symboliques du renforcement de l'union du peuple réunionnais dans la culture de sa diversité ancestrale : la Fédération Tamoule de La Réunion, la Fédération des Associations Chinoises de La Réunion, le CRAN et KAFPAB, l'association MIARO.

L. B.

Article de Salim Lamrani publié dans l'Humanité du 5 novembre

50 vérités sur les sanctions économiques des Etats-Unis contre Cuba -4-

Pour la vingtième-septième année consécutive, l'Assemblée générale des Nations unies a unanimement condamné l'état de siège imposé par Washington à la population cubaine.

41. Suite aux sollicitations de Max Baucus, sénateur du Montana, le Département du Trésor a informé avoir réalisé, entre 1990 et 2004, quatre-vingt treize investigations en rapport avec le terrorisme international. Dans le même temps, il en a effectué 10 683 « pour empêcher les Nord-américains d'exercer leur droit de voyager à Cuba ».

42. Dans un rapport, le Bureau de responsabilité gouvernementale des États-Unis (United States Government Accountability Office – GAO) note que les services douaniers (Customs and Border Protection – CBP) de Miami ont réalisé des inspections « secondaires » sur 20 % des passagers en provenance de Cuba afin de vérifier que ces derniers n'importaient pas de cigares, de l'alcool ou des produits pharmaceutiques de l'île. En revanche, la moyenne a été de 3 % seulement pour les autres voyageurs. Selon le GAO, cette focalisation sur Cuba « réduit l'aptitude des services douaniers à mener sa mission qui consiste à empêcher les terroristes, les criminels et les autres étrangers indésirables d'entrer dans le pays ».

43. Les anciens présidents James Carter et William Clinton ont exprimé à plusieurs reprises leur opposition à la politique de Washington. « Je n'ai eu de cesse de demander à la fois publiquement et en privé la fin de notre blocus économique contre

le peuple cubain, la levée toutes les restrictions financières, commerciales et de voyage », a déclaré Carter après son second voyage à Cuba en mars 2011. Pour Clinton, la politique de sanctions « absurde » s'est soldée par un « échec total ».

44. La Chambre de commerce des États-Unis, représentant le monde des affaires et les plus importantes multinationales du pays, a également fait part de son opposition au maintien des sanctions économiques.

45. Le New York Times a condamné « un anachronisme de la guerre froide ».

46. Le Washington Post, pourtant d'obédience conservatrice, se montre le plus virulent à l'égard de la politique cubaine de Washington : « La politique des Etats-Unis à l'égard de Cuba est un échec [...]. Rien n'a changé, excepté le fait que notre embargo nous rend plus ridicule et impuissant que jamais ».

47. L'opinion publique étasunienne est également majoritairement favorable à une normalisation des relations entre Washington et La Havane. Selon un sondage réalisé par CNN le 10 avril 2009, 64 % des citoyens étasuniens s'opposent aux sanctions économiques contre Cuba.

48. Selon l'entreprise Orbitz Worldwide, l'une des deux plus importantes agences de voyages sur Internet, 67 % des habitants des États-Unis souhaitent se rendre en vacances à Cuba et 72 % pensent que « le tourisme à Cuba aurait un impact positif sur la vie quotidienne du peuple cubain ».

49. Plus de 70 % des Cubains sont nés sous cet état de siège économique.

50. Le 1er novembre 2018, lors de la réunion annuelle de l'Assemblée générale des Nations unies, 189 pays sur 191 ont condamné pour la 27e fois consécutive les sanctions économiques imposées à Cuba.

(Fin)

Salim Lamrani

Otè

Zangazé ? Sa la pa in n'afèr moin l'aprann lékol pars lékol i s'anfoutsas !

In privilèz mon laz la donn amoin, moin la konète komine Prima-Sin-dni - dann tan l'avé in kantité z'ansien zangazé sansa zanfan bann z'angazé. Dann tan-la demoun lété pli ouvèr é téi ézite pa rakont z'ot zistoir d'famiy. Donk moin la antann in malgash, in gran boug mins konm in fouète, apré rakont koman li la fé pou vni isí La Rényon.

D'apré sak li di bann rokritèr la di ali sign in papyé pou li alé fé la guèr. Sa té in onèr pou li, é pou son famiy pars d'apré sak li di dann tan-la li lété in bon volèr bèf lé z'ot é li téi marsh pliyèr zour d'ran pou alé vol bèf é si in moun téi vien vol la syène li té i marsh dé zour é dé zour, pou tyé lo volèr é pou ropnan lo bèf. Donk pou li sign in l'angazman pou alé fé la guèr lété in onèr pou son famiy. Sof ké bato l'amenn ali La Rényon é li la parti ral piosh dann bitasyon. In dézonèr pou li, mé rozman son fami la pa konète in n'afèr konmsa

Mon papa lé éné an douze, éli la gingn lokazyon étan marmaye oir bann z'angazé ariv La Rényon. Pa bann z'angazé indien vi ké lo l'angajman z' indien lété fini dopi l'ané 1880, mé bann komor, rodrigé, malgash. Mi domann amoin mèm si li la pa vi bann z'angajé tonkinoin-konm li lé pi la pou moin ransègn sanm li, mi profèr lèss sa konm in poin l'intérogasyon. Souvan défoi li téi rakont anou bann zangajé apré sote anlèr, apré bate tanbour, apré dans dann milyé shomin konm bann zartis i sote dann ron fé - i diré sa té in zé zot l'avé labitid fé.

Mon momon téi fé lékol é èl téi rakont anou in pti marmaye malbar la rant dann son klass é olèrk asiz dsi lo ban, li la parti asiz atèr, é kan la di ali asiz dsi lo ban, li la réponn i fé tro frè pars néna in bèl trou dann mir é kan la di ali sa sé fénète, li la réponn. Fénète ? La poin sa la kaz.

Pou kosa mi di azot sa ? Sinploman pou rakont azot koman bann demoun téi sort déor lété débousolé é konm zot lété débousolé lé difisil dir zot la vni shé nou an volontèr. Pars d'apré sak mi pans zot la vni shé nou konm demoun tronpé. Zot la vni pou kékshoz mé lo promèss lété loinn la vérité.

Pou fini m'a rakont azot sak mon gran-pèr la rakont amoin. I paré, momandoné, bann z'angazé zindien lété sagrin vèye pa koman é zot la kalkil in n'afèr : zot la di, dann zot kèr, zot i vé mor, konmsa zot va artourn amenn in n'ot vi dann z'ot péi - donk la fé konm in l'épidémi suisid é bann blan téi domann koman zot va mète in frin avèk sa. Zot la di : ni sava pèrs lo zyé bann pandi, konmsa zot nora la krintiv ronète avèg dann z'ot péi. I paré sa l'avé asé pou anrèye lo lépidémi suisid.

Mi arète la, mé mi féromark azot la pa léko la fé konète amoinsa pars lékol-mi di konm mi pans-li s'anfoutsas.

Justin